

L’art-thérapie moderne, vecteur de bien-être, d’égalité des chances et d’excellence pour des Enfants à Besoins Educatifs Particuliers : un outil motivationnel pour favoriser l’inclusion et la remobilisation scolaire vers l’acquisition des fondamentaux

Art-thérapie en milieu scolaire

La Ferté-Saint-Aubin, Trainou, Bazoches-les-Gallerandes



Exposition de clôture regroupant les établissements pilotes et méttant à l'honneur les élèves bénéficiaires du dispositif au sein de l'académie d'Orléans-Tours, dont les établissements du projet CNR-E 2023/2026 (La Ferté Saint-Aubin, Trainou, Bazoches-les-Gallerandes).

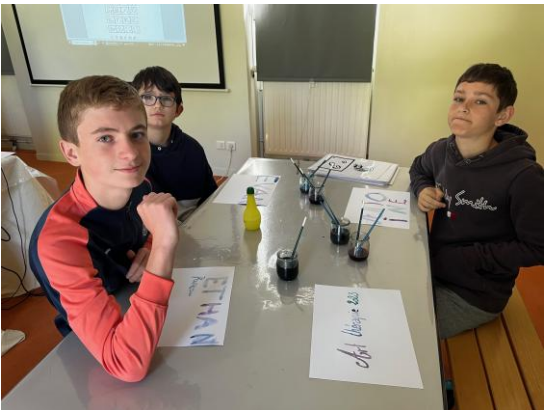
Un projet : 3 établissements

Des objectifs et des priorités

UN PLAN D’ACTION

Cette action est une réponse à la loi sur l’inclusion scolaire du 11 Février 2005 et à celle relative à la prévention des risques psycho-sociaux du 11 Avril 2013, pour des enfants à besoins éducatifs particuliers. Elle considère également la lettre de cadrage interministérielle du 27 Février 2019 : Les cordées de la réussite sur l’égalité des chances DGESCO B2-3 et vise La prévention du décrochage scolaire : circulaire n° 2013-035 du 29 mars 2013.

Ressource intégrée à l’emploi du temps de l’élève, les ateliers d’art-thérapie offrent un cadre d’accompagnement visant l’inclusion, l’égalité des chances et remobilisation scolaire. Ce dispositif permet aux élèves présentant des risques de décrochage scolaire, et/ou des difficultés d’inclusion, de bénéficier d’une prise en charge adaptée, orientée vers des objectifs ciblés en lien avec l’acquisition des programmes scolaires par le biais d’activités artistiques et culturelles.



Elèves qui participent à une sortie culturelle dans le cadre du dispositif au conservatoire naturel des plantes de Milly la forêt.

L’innovation de cette action réside dans le fait qu’elle propose :

- Une alternative positive sur l’échelle des sanctions.
- Un accompagnement in situ, et inclus à l’emploi du temps de l’élève.
- Une pédagogie différenciée individuelle et/ou groupale s’appuyant sur les potentialités et les ressources préservées de l’élève.
- Une expérimentation encadrée à l’échelle académique autour d’une étude multicentrique (9 établissements pilotes) tutoré par le Centre d’Etude Supérieur en Art et Médecine : laboratoire de recherche de l’AFRATAPEM*. Etude dont le traitement des données couvre la mutualisation d’autres établissements pilotes impliqués dans l’expérimentation à l’échelle nationale (ac Rennes/Lille/Grenoble).
- Une proposition qui permet d’inclure tous les acteurs de la communauté éducative avec l’engagement pour une formation à la sensibilisation des percepts et enjeux de l’art-thérapie pour les personnels et membres du Conseil d’administration. Des ateliers parents-enfants animés par les élèves, permettant de renouer des liens intrafamiliaux et vers l’établissement (relation école/famille).
- Un déploiement à l’échelle de l’établissement et mutualisé sur 3 établissements partenaires
- Une co-construction pluri établissements (LOIRET) mais ayant des spécificités territoriales distinctes.

Concertation

Une action pour transformer les pratiques

CONSTATS

Un nombre croissant d’élèves arrivant en 6° présente au moins 3 des facteurs de risque de décrochage scolaire selon le référencement CNAM CNECSO. Un constat augmenté à la rentrée 2022-2023 avec sans doute les répercussions de la crise sanitaire et des différents confinements. Un mal-être qui impacte la disponibilité aux apprentissages. Des inégalités qui se creusent.

Secteur géographique qui est impacté par le contexte des déserts médicaux et des délais de prise en charge allant de 2 à 18 mois selon les spécialistes

Le délais moyen des notifications de la Maison de l’Autonomie est de 12 mois pour une orientation vers des dispositifs (ULIS, aménagement d’emploi du temps) ou structures (SESSAD/IME/ITEP, etc), impactant l’enfant dans une prise en charge adaptée pour optimiser son bon développement et sa capacité à maintenir les efforts nécessaires à sa scolarité.

Le nombre d’enfants à besoins éducatifs particuliers est en hausse

REPONSES

Prolongement et amélioration du dispositif CARDIE mené en partenariat avec le centre de formation AFRATAPEM* : "l’art-thérapie pour l’inclusion et la persévérance scolaire" mené depuis 2018-2019 où différents établissements ont pu expérimenter le bénéfice de l’art-thérapie incluse à l’emploi du temps d’EBEP montrant :

- Les leviers suivants :
 - gain en estime pour les bénéficiaires
 - Réinvestissement scolaire des élèves décrocheurs
 - renforcement du lien famille/équipe
- Les freins suivants :
 - les accompagnements dépendent de la ressource mise à disposition par l’école d’art-thérapie (stagiaires en cours de formation à l’AFRATAPEM) et ne permettent pas d’assurer une continuité d’une année sur l’autre.
 - Une période de stage limite la phase de stabilisation et présage d’éventuelles rechutes

* AFRATAPEM : Association Française de Recherches et Applications des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine

Un calendrier déployé sur l’ensemble de l’année scolaire avec tous les partenaires

----- ORGANISATION GENERALE

> Période 1 (Septembre/Octobre) :

- Lancement du projet :
Présentation du projet à l’ensemble des personnels et acteurs de la communauté éducative.
Formation : sensibilisation à l’art-thérapie moderne (3 Journées de formation : 15 personnes/groupe/établissement)
- 1er jour => Pouvoirs et effets de l’Art : impact sur les mécanismes de l’être humain
- 2ème jour => Identifier la place de l’Art-thérapie : enjeux et spécificités
- 3ème jour => Outils permettant d’atteindre les compétences programmes depuis des activités art-thérapeutiques en lien avec les situations de souffrances des Enfants à Besoins Educatifs Particuliers.

Repérage des élèves susceptibles d’être orientés vers l’atelier d’art-thérapie (décision collégiale : équipe de suivi pluridisciplinaire, Cellule de Veille/ Groupe Prévention Décrochage Scolaire/Groupe d’Accueil de la Préoccupation Partagée : intimidation et harcèlement scolaire)

Organisation générale à destination des classes et des élèves orientés vers l’atelier d’art-thérapie moderne.

> Période 2 (Novembre/Décembre) :

Réunion d’information parents
Démarrage des accompagnements individuels pour les EBEP orientés vers l’atelier d’art-thérapie :

- Phase 1 du protocole : Relation duelle à raison d’1h/élève (soit 6 PEC /établissement pendant 6 à 8 séances axées sur la mise en place d’un projet individuel librement choisi par l’élève où la saveur, le bien-être serait mise au profit de l’acquisition d’un savoir-être (régulation des comportements, de la motivation), d’une alliance relationnelle vers la consolidation de l’estime de soi.

> Période 3 (Janvier/Février) :

Intervention auprès des groupes classes de référence : coanimation AT + superviseur et/ou coordonnateur porteur du projet : 3 sessions et modules d’intervention

- 1ère session => Atelier de photolangage en 2 groupes
- 2ème session => Atelier d’expression corporelle (Mime/théâtre autour des émotions)
- 3ème session => Atelier d’écriture (tranche de livre + production d’écrits au CDI).

- Phase 2 du protocole : Composition des groupes + nouvelle phase individuelle (intégration de nouveaux élèves).
3h pour les PEC groupales à raison d’1h/groupe (5 élèves max/h)
3h pour l’accueil de nouveaux participants en relation duelle à raison d’1h/élève soit 3 nouveaux inscrits/établissements.
Accompagnements réalisés sur 6 à 8 semaines axés sur le passage d’un savoir-être acquis à un savoir-faire autonome

(Apport de compétences techniques avec acceptations de contraintes plus élevées).

> Période 4 (Mars/Avril) :

- Phase 3 du protocole : Projet coopératif ou en lien avec les programmes de l’ED.N, pour tous les élèves ayant participé à la phase groupale sur 6 à 8 semaines, avec de surcroit l’ouverture d’un créneau optionnel.
- 4h/semaine pour les accompagnements de groupe (5 élèves max/h)
- a) l’utilisation d’un savoir -être et un savoir-faire acquis au profit d’un savoir devenir

2h/semaine pour l’accueil d’élèves volontaires : créneaux ouverts à tous les élèves de l’établissement sur inscription (5 élèves max/h)

b) L’accès à un module optionnel (permet l’évaluation de la perdurance de la persévérance/ de la motivation / de la mobilisation scolaire) phase de stabilisation et d’évaluation des acquis. Mais également d’ouvrir l’atelier à d’autres élèves pouvant devenir soutenant pour les pairs inscrits au dispositif et/ou limiter le phénomène de stigmatisation : accès à la valorisation et au bien-être aussi à tous les élèves de l’établissement (cadre privilégié de l’acquisition des compétences psychosociales et de répercussion positive sur le climat scolaire).

> Période 5 (Mai/Juin) :

- Evènement de clôture : Exposition mutualisée (3 établissements) : exemple au Musée des Beaux-Arts d’Orléans [MOBA] / Les Tanneries, centre d’art contemporain (Amilly)] :
- 1er temps => Présentation des travaux des élèves (projets individuels et collectifs)
- 2ème temps => Atelier enfants-parents (animation réalisée par les élèves en posture de transmission de leurs savoirs/savoirs-faire/savoirs-être acquis)
- 3ème temps => partage du verre de l’amitié et remerciements

----- LABO DE RECHERCHE

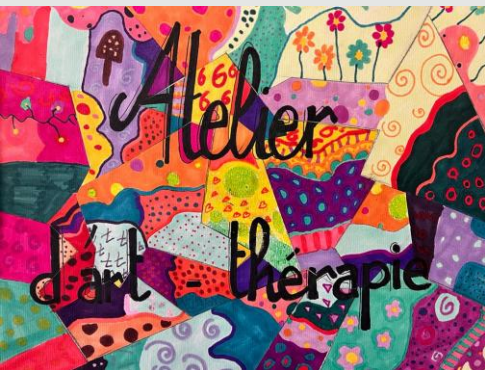
La participation du laboratoire de recherche CESAM* permet le traitement et la mutualisation des données pour transmission d’un bilan (étalonnage quantitatif/qualitatif) pour l’ED.Nationale.

----- PREVENTION-SANTE

Les priorités de ce projet visent : la prévention des risques psycho-sociaux (promotion à la santé), la lutte pour l’accrochage scolaire, l’école inclusive (considération de toutes formes de handicap : physique/mental/social) et la lutte contre l’inégalité des chances vers l’excellence.

*CESAM = Centre d’Etude de l’Art en Médecine

Mutualiser les compétences d’un intervenant certifié et/ou diplômé de la faculté de médecine sur plusieurs établissements d’un même secteur géographique sur l’ensemble de l’année scolaire.



Œuvre réalisée par les élèves inscrits au dispositif du collège de la Forêt à Trainou (Loiret)

Former et sensibiliser les équipes à l’art-thérapie (enjeux du sanitaire dans un cadre éducatif au profit des apprentissages)



Formation dispensée par l’AFRATAPEM

Valoriser les productions des élèves (exposition inter-établissements) peut également participer à une modification de l’expérience scolaire (levée des stigmatisations/modifier les regards et les pratiques dans la reconnaissance et la valorisation des potentiels/gain d’estime de soi).



Elèves ayant bénéficié du dispositif CARDIE

----- TOTAL BENEFICIAIRES

➤ **Par année scolaire :**
Nombre d’élèves concernés par des interventions classe = **1727** (effectif global des 3 établissements)

Nombre d’élèves bénéficiant d’un accompagnement personnalisé : **5%** à **7%** de la population globale

Nombre de personnels concernés par cette action : **128/128**

Nombre de familles concernées : atelier parent-enfant = **33**

Membres des Conseils d’Administration bénéficiaires de la formation à la sensibilisation de l’Art-Thérapie Moderne : **45/ 87** chaque année



Atelier d'initiation aux plantes tinctoriales et colorants naturels pour les élèves bénéficiaires du dispositif, travail coordonné avec les enseignants des classes de référence : passerelle vers les programmes scolaires, vecteur de sens favorisant les apprentissages.

Un protocole mutualisé

--- UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

En considérant des cibles thérapeutiques (ressources préservées de l'élève) et des objectifs prédéfinis en équipe pluridisciplinaire (Professeurs Principaux/Psy EN/Infirmière/Assistante sociale/Conseiller Principal d'Education/Chef d'établissement), l'Art-thérapeute, porteur de la double compétence enseignant/art-thérapeute, cherchera a (ré)instaurer de la confiance, de l'estime, à ré impulser le goût de l'effort (motivation/persévérance), à favoriser l'inclusion scolaire en devenant tuteur d'intégration et de mobilisation scolaire (relais transitionnel dans le cadre de la constitution d'aménagements scolaires).

La dernière phase du protocole va permettre d'œuvrer de manière transversale pour l'acquisitions des compétences et des savoirs tels que référencés par le Bulletin officiel depuis l'utilisation des spécificités des dominantes artistiques.

La formation à destination des personnels dispensée en période 1 de l'année scolaire favorisera à ce stade du protocole la concertation avec les enseignants pour établir des liens pertinents entre leurs compétences disciplinaires et les pratiques artistiques mise en œuvre à l'atelier d'art-thérapie. Ceci afin de co-élaborer des séquences pédago-thérapeutiques, des projets reliant la classe et les accompagnements vers la transversalité des pratiques et des savoirs.

L'ensemble de ce projet mené conjointement avec les services du laboratoire de recherche CESAM de l'AFRATAPEM permet d'envisager la restitution des informations liés à l'étude (traitement et étalonnage qualitatif et quantitatif des données) via un témoignage d'expérience à travers les Cahiers pédagogiques (Co-écriture AFRATAPEM/Ed. Nationale).

Ce qui est visé :
la transformation des pratiques et initier l'autodétermination scolaire

----- SOUS-OBJECTIFS

- La transformation des pratiques pour pérenniser l'action au-delà de ce projet (Formation enseignante + mise à disposition d'outils de la mallette de l'art-thérapeute en séance : fiches techniques avec accréditation projetée => DRANE/AFRATAPEM)
 - 1) Liens entre les dominantes et les programmes scolaires
 - 2) Lien entre pratiques artistiques et compétences psychosociales
 - 3) Lien entre les spécificités des situations d'élèves (phobie/harcèlement/TDAH/Autisme/scarification.) et activités artistiques favorisant la réussite scolaire.
- Ces ressources seront soumises à la Délégation Régionale ou Académique au Numériques Educatif : DRANE pour validation et mise en ligne.



Echange entre les établissements engagés : Expérience artistique et culturelle autour du mail art. entre ac Rennes et ac orléans-Tours.

----- LES PARTENAIRES

- Associatifs :
 - ARTKADI : coordination et supervision du projet
 - AFRATAPEM : formation des personnels
- Territoriaux
 - Membres du Conseil d'Administration
 - Elus départementaux
 - Familles et représentants élus
 - Elèves (délégués et éco-délégués),
- Santé et enfance
 - services médicaux sociaux ARS/ASE.

Des objectifs ciblés



Elèves participant à l'atelier collectif d'art-thérapie moderne au collège de la Forêt (Trainou)

- Offrir un cadre de bien-être (accompagnements adaptés répondant aux besoins fondamentaux et éducatifs spécifiques des élèves) en considérant la santé mentale des élèves.
- Réduire les inégalités (Permettre l'acquisition de compétences par le biais d'activités artistiques adaptées : nouvelles modalités d'apprentissage pour faire les liens avec les programmes/sensibiliser à l'environnement : lien entre une activité artistique et le développement durable en devenant éco-responsable).

- Accéder à la remobilisation et/ou l'inclusion scolaire (cadre d'inclusion alternatif où l'élève est acteur de son projet)
- Valoriser les potentialités de tous les élèves (lieu ressource où l'élève peut déployer ses potentialités / ses talents)
- Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite (qualité de vie et bien-être à l'école vers l'assimilation des fondamentaux) et induire la levée des stigmatisations (accès à tous les élèves : cadre d'intervention classe ou inscription libre sur le module optionnel).

Des liens avec les programmes scolaires



Production des élèves autour du développement durable et de l'impact du plastique sur notre environnement : Exposition 2023

La coordination générale est assurée par une enseignante spécialisée en art-thérapie moderne. Personnel ressource de l'Education Nationale qui supervise les accompagnements dans une connaissance fine des programmes et des spécificités des dominantes artistiques. Cette double compétence favorise la mise en œuvre d'activités éduco-thérapeutiques vers l'acquisition de compétences psychosociales et/ou des fondamentaux, de concert avec l'ensemble de la communauté éducative.

L'utilisation de la dominante Pourring par exemple (Technique à base d'acrylique : matière chimique et synthétique dont les travaux sont présentés ci à gauche) a permis d'introduire une réflexion autour du plastique et des incidences environnementales sur l'écosystème marin :

- Déchets dans les océans /gyres de plastiques (particules non biodégradables).
- Industrie textile : matière néfaste pour l'environnement qui ne se recycle pas, avec durée de vie limitée dans le temps.
- Migration des ressources maritimes/océan plancton/Montée des eaux/Acidification des océans.
- Evènements climatiques... : sa combustion génère des gaz toxiques pour l'être humains et les animaux.

Egalité, Excellence, Bien-être

Accès par la pratique art-thérapeutique aux trois dimensions CNR-E

----- EGALITE	----- EXCELLENCE	----- BIEN-ETRE
 Atelier parent-enfant Recherche d'une compensation des difficultés en renforçant les situations d'aide et en considérant les souffrances individuelles et collectives notamment des élèves les plus défavorisés pour accéder à la réussite scolaire et à l'inclusion scolaire La réduction des inégalités est envisagée à travers un continuum entre des activités artistiques motrices d'ouverture culturelle, et une organisation générale du protocole d'accompagnement favorisant l'inclusion et la prévention du décrochage scolaire. Une première phase d'accompagnement individuelle vectrice d'une alliance relationnelle permettant le regain de confiance et la considération des besoins fondamentaux de l'élève vers un projet collectif/coopératif et/ou en lien avec les programmes scolaires. ➤ Compétences psychosociales ➤ Accès aux fondamentaux autrement	Accès à la maîtrise des fondamentaux depuis des activités artistiques adaptées aux difficultés et besoins éducatifs particuliers de chaque élève pour favoriser l'accès aux compétences et à leur utilisation de manière transversales et pluridisciplinaires Le concept d'excellence induit une progression du niveau de tous les élèves sur la durée : les savoirs fondamentaux et les compétences psychosociales seront abordés depuis la mise en œuvre d'atelier de pratiques artistiques à destination d'EBEP mais également à destination des classes de référence afin de faciliter et/ou mutualiser les évaluations en considérant les spécificités des élèves inscrits au dispositif. La personnalisation des accompagnements faciliteraient l'acquisition des apprentissages vers l'élévation du niveau de connaissance et de compétence. Exemple : Apprendre le schéma du conte et valider cette compétence pour des élèves de 6° dyslexiques en concevant le déroulé du récit à l'oral depuis un projet origami. Cette dominante artistique permet d'aborder des notions du programme de technologie (résistance et propriété des matériaux/principe mécanique de déformation)/SVT (réduction de l'encombrement/principe de réversibilité : ouvrir-fermer/déploiement/croissance)/ Mathématiques (trigonométrie/échelle/ vocabulaire tel que : bissectrice/médiane /angle, etc).	Offrir un cadre de bien-être qui associe les différentes actions menées dans les établissements en construisant des actions partagées et un système de tutorat. Action permettant de développer l'empathie et l'ouverture à soi et aux autres dans un environnement. L'objectif bien-être passera par une réponse multidirectionnelle auprès de tous les acteurs de la communauté éducative (personnels/élèves/parents) le dispositif s'appuie sur les besoins spécifiques des élèves en considérant leur situation, leur santé (collaboration inter métier), le climat scolaire, la lutte contre les violences (ex : le harcèlement), et également en favorisant la relation avec les parents (atelier enfant-parent où l'enfant fort de ce qu'il aura appris pourra animer l'atelier et transmettre son savoir acquis en atelier). Le dispositif prévoit un temps de formation à destination des personnels et des membres du Conseil d'administration sur 3 années : partenariat avec le centre de formation AFRATAPEM pour déployer une formation de 3 jours et ainsi sensibiliser aux pouvoirs et effets de l'Art/aux compétences métiers/ aux enjeux de l'art-thérapie en milieu scolaire. Cette formation contribue au baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale et de l'amélioration du climat scolaire.

Les indicateurs d'évaluation

Etalonnage quantitatif et qualitatif

- une auto-évaluation de l'action par l'équipe pédagogique
- des Echelles Visuelles Analogiques : estime de soi/appartenance à destination des élèves (début et fin d'année)
- les données du Cube harmonique (modalité en art-thérapie moderne en lien avec l'art opératoire)
- des hétéroévaluations comprenant des faisceaux d'items et items d'observation adaptés à chaque situation d'élève
- un sondage Pronote à destination de l'ensemble des personnels
- des évaluations à destination des familles

Selon le profil des élèves orientés vers l'atelier, l'utilisation de test de références pourront être mobilisés tels qu'entre autres :

- a) La grille d'évaluation du danger face au harcèlement entre jeunes (Ministère de l'Intérieur)
- b) Le questionnaire de Connors (TDAH)

----- BESOINS A LA MISE EN ŒUVRE : CO-CONSTRUCTION D'OUTILS DE SUIVI ET DE TRAITEMENT

Bien que le protocole mis en place soit validé par l'Education Nationale en lien avec la faculté de médecine de Tours, Lille et Grenoble et le centre de recherche CESAM (service intégré à l'AFRATAPEM assurant le pilotage scientifique), le traitement des données par établissement et leur mutualisation par la coordinatrice et les personnels de l'Education Nationale nécessiteraient l'accompagnement de professionnels qualifiés à l'étude et à l'analyse de ces éléments pour transmettre un bilan des résultats affinés servant leur publication.

Un accompagnement à la coordination vers les services de la DRANE pour validation et mise en ligne de la mallette à outil de l'art-thérapeute pour les enseignants serait porteur également (accréditation et partenariat DRANE/AFRATAPEM).

----- A RETENIR : UN PROJET MUTUALISE POUR TROIS ETABLISSEMENTS DU LOIRET

Après avoir expérimenté l'art-thérapie en milieu scolaire et observé les bénéfices sur la réussite scolaire des élèves trois établissements du Loiret fédèrent conjointement un projet art-thérapeutique en partenariat avec les acteurs du territoire.



Collège le Pré des Rois
LA FERTE SAINT AUBIN



Collège Louis-Joseph Soulas
BAZOCHES LES GALLERANDES



Collège de la Forêt
TRAINOU

Les besoins financiers

Une enveloppe considérant la formation des équipes éducatives

Désignation		Coût unitaire	Nbr d'unités	Coût annuel
Achat matériel	Fonds propres aux établissements	300 €	3	900 €
Intervenant extérieur : AT	Forfait mensuel (pour 1 établissement)	720 €	18 (3X6 mois)	12 960 €
Formation	Sensibilisation à l'art-thérapie à destination des personnels (3J/ 1 établissement)	3600 €	3	10 800 €
Indemnisation des personnels	Supervision & suivis	150€	12 (3X4 suivis)	1800 €
Frais déplacement	Indemnité kilométrique Enveloppe estimative	28€	57 (3X19 interventions)	1596 €
Autres	Transmission & traitement des données	400€	3	1200€
Coût annuel		9752€	3 (établissements)	29 256 €
Coût total du projet (3 années d'expérimentation)		29 256 €/an	3	87 768 €



Témoignage d'un atelier de sensibilisation à l'art-thérapie moderne qui s'est déroulé à la journée académique de l'innovation d'Orléans-Tours